



Mon choix c'est l'Unsa!

## La lettre du Syndicat des enseignants de l'Essonne

*Merci aux directeurs de bien vouloir faire suivre à leurs adjoints*

**jeudi 09 janvier 2014**

Un trèfle syndical porte bonheur



L'éducation est l'arme la plus puissante pour changer le monde. Nelson Mandela.

Toute l'équipe du SE-UNSA 91 et de l'UNSA Education 91 vous souhaite  
Une Nouvelle Super Année



Notre équipe est à votre écoute au **01.60.79.10.05.**



Lundi, mardi, mercredi, jeudi, vendredi :

10h00-13h00 et 14h00-17h30

**Le SE-UNSA ne vit et ne peut vous informer que grâce aux cotisations**

**de ses adhérents.**

**Soyez solidaire, n'hésitez pas à nous rejoindre**

## Nouveaux rythmes scolaires

### Prochaine réunion du comité de suivi : mardi 21 janvier 2014

Nous avons élaboré un questionnaire simple et rapide ( 5mn pour répondre) à destination des écoles qui passeront à 4 jours et demi à la rentrée 2014 : y'a-il des points de blocage ? La concertation se fait-elle bien ? Un PEDT est-il envisagé ? Vos réponses sont essentielles pour nos interventions.

**>> Pour remplir notre questionnaire**

**N'hésitez pas à nous contacter si besoin >> [91@se-unsa.org](mailto:91@se-unsa.org)**

## Carte scolaire 2014 et mouvement : le ministère repousse les échéances des instances

Nous venons d'être informés que les instances traitant de la carte scolaire et du mouvement seraient repoussées après les élections Municipales. C'est une décision politique qui devient habituelle les années électorales et qui s'inscrit dans la logique du devoir de réserve des hauts fonctionnaires (Préfets, DASEN, Recteurs...) durant les périodes électorales.

Pour autant, cela ne nous satisfait pas, les personnels risquent d'en faire les frais en voyant les opérations de mouvement retardées. Avec un mois de retard sur les échéances habituelles, les opérations d'affectation en seconde phase ne seraient fixées qu'en août 2014 ! Pour nous, les personnels n'ont pas à pâtir de ce calendrier politique.

Un courrier intersyndical en ce sens est envoyé au DASEN.

## Il faut réparer les bugs de l'ISAE



Le premier versement de l'ISAE a eu lieu fin novembre. Pour tous les collègues du 1er degré ? Pas vraiment ! Un certain nombre en ont été exclus dès l'écriture du décret et le SE-UNSA mène de nombreuses actions pour ne pas "oublier les oubliés de l'ISAE". Mais, même lorsqu'ils doivent bénéficier de cette nouvelle indemnité, de trop nombreux collègues n'ont rien perçu. Impréparation, logiciel informatique défaillant, difficultés diverses, la liste des motifs est longue...

Le SE-Unsa est intervenu auprès du ministère afin que ces problèmes soient résorbés et que les collègues puissent bénéficier, comme ils y ont droit, à l'ISAE.

>> [Lire la lettre que le SE-UNSA a envoyée au ministre](#)

## Nouveau référentiel de compétences des enseignants

### Le référentiel de compétences des enseignants au BO du 25 juillet 2013

- Faire partager les valeurs de la République
- Inscrire son action dans le cadre des principes fondamentaux du système éducatif et dans le cadre réglementaire de l'école

[>> En savoir plus](#)

## Mutations inter 2<sup>nd</sup> degré

### Mutations inter 2014 : le calendrier

Le calendrier des mutations inter-académiques est le suivant :

[>> Lire le calendrier](#)

## Cotisation des pensions en hausse en janvier 2014... pourquoi ?

La rémunération nette des fonctionnaires titulaires et stagiaires baisse de quelques euros (à autres éléments constants) au 1er janvier 2014. La

cause? Un accroissement progressif du taux de retenue pour pension civile. Explications...

Vous avez peut être constaté que, depuis 2012, votre rémunération baisse en début d'année civile. Pas de beaucoup, mais de quelques euros à chaque fois. Les reformes sur les retraites, vous vous souvenez ?

Explications >> [ici](#)  
Et pour calculer son salaire, c'est >> [là](#)

## Le jour de carence officiellement supprimé

Toutes les précisions >> [ici](#)

## Ecole de demain, le scoop-it !

Communiquer avec des outils modernes > le « scoop-it »

[école de demain !](#)

AGIR  
& OBTENIR



## La lettre de l'info de l'UNSA

Pour lire et s'abonner à la lettre d'info de l'UNSA

[>> cliquer ici](#)

## Au Café pédagogique

<http://www.cafepedagogique.net/AlertsAndSubscriptions.aspx>

## Abonnements infolettres catégorielles

**Abonnements infolettres : faites passer à un ami**

AED, Agrégés, ASH, AVS, Certifiés, CPE, EPS, Formateurs, Non titulaires, PE, PEGC, PLP, SEGPA, Psy/COPsy

**En vous abonnant aux infolettres catégorielles, vous resterez connectés à l'actualité. C'est déjà le cas ? Partagez cette info avec vos amis et invitez-les à en faire de même. C'est gratuit...**

**[Je m'abonne aux infolettres catégorielles](#)**

## La MAIF et l'Autonome de solidarité



ASSUREUR MILITANT

L'Offre Métiers de l'Education MAIF protège votre vie professionnelle dans les situations délicates. Agression, mise en cause, accident : elle défend vos droits, garantit vos responsabilités, votre protection corporelle et vous fait bénéficier du soutien associatif des Autonomes de Solidarité Laïques.

**[En savoir plus](#)**

**[Le SE-Unsa fait son agenda21](#)** N'imprimez ce courriel que si nécessaire

## Adhésion au SE-UNSA



Nos permanences: tous les jours, du lundi au vendredi, de 10h à 18h, à la Maison des syndicats (5<sup>ème</sup> étage), place des terrasses de l'Agora à EVRY.

Vous pouvez nous joindre au 01 60 79 10 05 ou par mél [91@se-unsas.org](mailto:91@se-unsas.org) . Les adhérents peuvent également nous joindre sur un numéro de téléphone qui leur est dédié.

### ***J'adhère dès maintenant pour cette année scolaire***

Avec le SE-Unsa, vous pouvez choisir d'adhérer tout de suite avec le prélèvement automatique.

Vous êtes tout de suite adhérent, et vous commencez à payer, en 10 fois sans frais, par prélèvement, à partir d'octobre...

**[N'hésitez plus, adhérez par prélèvement dès maintenant](#)**



### **[J'adhère en ligne](#)**

Dès aujourd'hui, vous pouvez adhérer et ré-adhérer au SE-UNSA. C'est le moment !

Vous bénéficierez en plus d'une déduction fiscale de 66 % !

Pour cela, plusieurs solutions :

- le prélèvement mensuel automatique en 10 fois sans frais (pensez à remplir l'autorisation de prélèvement et à fournir le RIB)
- par chèque (un ou plusieurs)

- **[Vous pouvez adhérer au SE-UNSA en ligne par carte bleue dès à présent](#)**

***N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous***

***Les collègues désireux de recevoir la lettre chez eux doivent envoyer leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mél).***

## Suivre l'actu sur la toile

- « L'Enseignant » national : les derniers numéros [cliquer ici](#)
- « La Lettre de l'Enseignant nationale est en ligne sur le site national [cliquer ici](#)

## Les sites du SE-UNSA

Site départemental : <http://sections.se-uns.org/91>

Site académique : <http://sections.se-uns.org/versailles/>

Site du jeune « prof » : <http://www.viedejeuneprof.org/>

Site national : <http://www.se-uns.org/>

### Syndicat des Enseignants-UNSA 91,

Terrasse de l'Agora

BP213 91007 EVRY CEDEX

Tel : 01.60 79 10.05- Fax : 01.60 77 54 73 –

[91@se-uns.org](mailto:91@se-uns.org) -

**Pour vous inscrire/ou vous désinscrire à la lettre en ligne du SE-UNSA 91, ou si vous avez changé d'adresse, cliquez [ici](#) en précisant vos nom et prénom**